



## AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint :

**QUE** le calendrier ci-après adopté à la séance régulière du conseil tenue le 4 novembre 2024 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui se tiendront à la salle du conseil située au 7, rue Caron, les lundis à 19 h 30 à l'exception de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre qui se tiendra le mercredi à 19 h 30 :

Calendrier des réunions régulières du Conseil municipal Année 2025	
Lundi 13 janvier	Lundi 7 juillet
Lundi 3 février	Lundi 18 août
Lundi 3 mars	Lundi 8 septembre
Lundi 7 avril	Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre
Lundi 5 mai	Lundi 10 novembre
Lundi 2 juin	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 5<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.**

François Pelletier  
Directeur général adjoint  
Et greffier-trésorier adjoint

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION Calendrier des séances du Conseil municipal 2025

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public/**Calendrier des séances du Conseil municipal 2025** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 16 h 30, le 5<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

François Pelletier  
Directeur général adjoint  
Et greffier-trésorier adjoint